
COMMISSION TECHNIQUE : MODERNISATION / AMELIORATION DES SERVICES ET ENTRETIEN / TRAVAUX

Le mercredi 18 novembre 2020 à 20h30 s'est tenue à la Mairie d'Orry-la-Ville une réunion des commissions techniques « modernisation / amélioration des services » et « entretien / travaux ».

Étaient présents :

Membres du Comité :

Monsieur Chermet, Monsieur Rosenfeld, Monsieur Facq, Monsieur Lebecq, Monsieur Dupont, Monsieur Dubourg, Monsieur Marchal, Monsieur Briche, Madame Font, Madame Petiaux, Madame Cellierier (visio-conférence), Madame Pening (visio-conférence)

Intervenants extérieurs :

Madame Lepachelet, Monsieur Meurant (du PNR)

Personnel du SICGPOV :

Monsieur Szwec (policier municipal), Madame Rousseau (agent administratif - visio-conférence)

Un tour de table est fait rapidement afin que chaque personne puisse se présenter, avant de commencer la réunion.

Projet abri vélo sécurisé (présentation, choix équipements, préparation)

La parole est laissée à Madame Lepachelet et Monsieur Meurant (agents du Parc Naturel Régional en charge du dossier), qui retracent rapidement l'historique du projet : l'abri vélo sécurisé devait être mis en place par l'ancienne mandature mais cela n'a pas abouti suite à des modifications de dernières minutes qui ont entraîné plusieurs rejets de l'architecte des bâtiments de France.

Ils expliquent que le modèle choisi et validé par l'architecte des bâtiments de France (dans ses dimensions, son emplacement, et ses coloris) privilégie un maximum de transparence et des matériaux s'harmonisant avec le cadre boisé de la gare.

L'emplacement choisi, sur le trottoir pour accéder aux quais de la gare au niveau du parvis, est le seul qui était acceptable pour l'architecte des bâtiments de France.

L'abri vélo proposera 12 emplacements sur 2 étages, soit une capacité totale de 24 vélos.

Ils précisent que le projet doit passer devant la commission des sites (*qui concourt à la protection de la nature, à la préservation des paysages, des sites et du cadre de vie et contribue à une gestion équilibrée des ressources naturelles et de l'espace dans un souci de développement durable*) pour validation finale. Celle-ci doit se réunir le 09 décembre 2020.

Monsieur Chermet rappelle que le PNR sera maître d'ouvrage du projet, jusqu'à la réception de l'équipement, qui fera l'objet ensuite d'une rétrocession le mois suivant. C'est ce qui explique que le PNR a instruit le dossier, et déposé en son nom la demande de travaux en mairie (le 14/11 dernier).

Plusieurs questions sont posées et débattues :

1. Aménagement interne de l'abri :

Les deux park'up (d'une longueur probable de 2,5 m (pour 12 vélos) seront a priori disposés dans la largeur de l'abri et de part et d'autre de la porte d'entrée située au centre du côté long de l'abri (côté parking). Après vérification des dimensions du vélo de M. Dubourg, il s'avère que c'est la seule solution permettant de disposer du recul nécessaire (4 m) pour charger les vélos compte tenu de la largeur de l'abri (3 m).

2. Installation de l'abri :

Il est prévu que l'abri repose sur des plots en béton dont les emplacements seront précisés ultérieurement sur le plan d'exécution de l'ouvrage qui sera établi par le fournisseur (pas de dalle pleine à prévoir). Des plinthes permettront de combler la légère pente des trottoirs (laquelle permettra l'évacuation des eaux de ruissellement. C'est la version de l'abri sans grillage derrière l'habillage bois qui est envisagé (pour garder un maximum de transparence, dans la mesure où le grillage n'est pas indispensable à la sécurité de l'abri). Monsieur Meurant précise que les bois seront vieillissés intégralement par le fournisseur avant la pose de sorte d'obtenir un rendu homogène.

3. La pose de bornes de recharge pour vélos électrique :

Madame Lepachelet indique qu'une borne double (raccordement possible de 2 vélos) coûte 245 € HT. Il est proposé de poser 3 bornes doubles d'un côté, pour commencer, puis une commande supplémentaire sera passée ultérieurement si besoin. Les travaux d'alimentation électrique seront réalisés en conséquence.

4. La pose d'un kit de réparation :

Monsieur Dubourg propose la pose d'un kit de réparation (à l'intérieur du local) qui pourrait s'avérer utile pour les cyclistes (gonfleur, clé, etc...). Le coût de l'équipement (551,55 € HT) paraît justifié compte tenu du contenu du kit. Il est jugé par ailleurs plus prudent de prévoir l'installation de la pompe manuelle à l'intérieur du local plutôt qu'à l'extérieur.

5. Les conditions d'accès à l'abri vélo :

Mme Lepachelet précise que 50 badges (passifs) seront fournis avec l'abri-vélo. Ces badges pourront être désactivés en cas de perte. Il restera au SICGPOV lors d'une réunion du Comité Syndical à fixer les conditions d'abonnement et d'obtention de cet accès.

Monsieur Meurant et Madame Lepachelet informent la commission que le PNR financera ce projet à hauteur de 70% (abri, équipements, et travaux compris), sous réserve que la commissions des sites valide la réalisation du projet.

A l'unanimité, l'ensemble de la Commission technique décide :

- La pose de 3 recharges doubles
- La pose du kit de réparation et de la pompe manuelle

Ce point terminé, Monsieur Chermet remercie et libère Madame Lepachelet et Monsieur Meurant, avant de passer au point suivant.

Gestion de la période hivernale (présentation du marché, gestion hiver 2020-2021)

Monsieur Chermet rappelle que la gestion de la période hivernale (salage + déneigement) a été confiée comme les deux années précédentes à la société ID Verde.

Il présente un tableau récapitulatif des heures réalisées et le nombre de sacs de sels consommés sur les deux derniers hivers (voir en page suivante).

en 2019 la main d'œuvre de l'astreinte a été doublée (4 personnes au lieu de 2), mais en pratique cela n'a jamais été mis en œuvre. Les conditions climatiques sont aléatoires d'une année à une autre et il est difficile de faire des projections.

Afin d'optimiser les coûts, il est décidé des points suivants :

- Priorité de traitement des zones piétonnes et voies d'accès,
- Salage et déneigement de l'esplanade complète,
- Rationnement et changement de fournisseur pour les sacs de sel,
- Demander à l'entreprise d'informer le SICGPOV par SMS de sa venue,
- Fermeture en cas d'intempérie des aires de stationnement suivantes :
 - ▶ Le parking Commelles,
 - ▶ La moitié du parking Serval
 - ▶ La moitié du parking Forêt

Ces points sont approuvés à l'unanimité et seront soumis au vote lors de la prochaine réunion du Comité Syndical. Un courrier sera adressé à l'ensemble des usagers pour les informer des décisions prises.

	Nb de jours d'interventions				
	Déc	Jan	Fév	Mars	Total
Hiver 2018-2019		11			11
Hiver 2019-2020	5	5	1		11

	Nb d'heures-hommes d'interventions				
	Déc	Jan	Fév	Mars	Total
Hiver 2018-2019		139			139
Hiver 2019-2020	35	39	6		80

	Nb d'heures-hommes Par interventions				
	Déc	Jan	Fév	Mars	Moyenne
Hiver 2018-2019		12,64			12,64
Hiver 2019-2020	7,00	7,80	6,00		6,93

	Détail des heures d'interventions					
	H. sem (jour)	H. sem (nuit)	H. W.End (jour)	H. W.End (nuit)	Total	
	105 €	145 €	185 €	200 €	Nb	Coût €
Hiver 2018-2019	42	83	14	0	139	19 035 €
Hiver 2019-2020	2	71		7	80	11 905 €

	Détail des coûts d'interventions					
	H. sem (jour)	H. sem (nuit)	H. W.End (jour)	H. W.End (nuit)	Total	
	105 €	145 €	185 €	200 €	Coût €	
Hiver 2018-2019	4 410 €	12 035 €	2 590 €	0 €	19 035 €	
Hiver 2019-2020	210 €	10 295 €	0 €	1 400 €	11 905 €	

	Nb de sacs de SEL utilisés					
	Déc	Jan	Fév	Mars	Total	
	15 €	15 €	15 €	15 €	Nb	Coût €
Hiver 2018-2019		501			501	7 515 €
Hiver 2019-2020	251	243			494	7 410 €

	Astreintes					
	Déc	Jan	Fév	Mars	Total	
	1 750 €	1 750 €	1 750 €	1 750 €	Nb	Coût €
Hiver 2018-2019	1	1	1	1	4	7 000 €
Hiver 2019-2020	2	2	2	2	8	14 000 €

	Coût Global				
	Déc	Jan	Fév	Mars	Total HT
Hiver 2018-2019	6 160 €	21 300 €	4 340 €	1 750 €	33 550 €
Hiver 2019-2020	7 475 €	17 440 €	3 500 €	4 900 €	33 315 €

Divers

L'ordre du jour étant épuisé Monsieur Chermet demande si un des participants souhaite aborder un autre point.

- Madame Lepachelet informe le comité que la SNCF a lancé un projet « 1001 gares » destiné à valoriser les locaux vacants aux abords des gares, et que ceci pourrait constituer une opportunité pour développer par la suite les offres du SICGPOV.
- Monsieur Dubourg demande à discuter lors de la prochaine commission du cheminement de la piste cyclable au-delà de la voie douce d'Orry-la-Ville , de la mise en place de panneaux « villes » pour le covoiturage, et du changement des arceaux pour l'attache des vélos dans les abris existants (susceptible d'être subventionnés par le PNR).
- Monsieur Szweg propose que le double abri 2 roues soit déplacé et pivoté de 90° de manière à ce que les usagers puissent accéder de part et d'autre. Cela fera plus de place pour stationner les deux-roues.
- Monsieur Chermet propose que ces points soient abordés lors de la prochaine commission technique dont la date est fixée collégialement au jeudi 14 janvier 2021. Il est rappelé que le Comité Syndical se réunira en séance plénière le mercredi 2 décembre 2020.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne souhaitant prendre la parole, la séance est levée à 22h30.

Fiche de présence

COMMISSIONS TECHNIQUES
du SICGPOV du 18/11/2020 20H30

NOMS	PRENOMS	Qualité/Commune	Signatures
CHERMET	ERIC	Président	
DUPONT	Bernard	PONTARME	
DUBOURG	Grégoire	La Chapelle-en-Serval	
ROSENFEUD BRICHE	Nathanaël Ehémé	Orgny-la-Ville La Chapelle en Serval	
MEURANT	Philippe	PNR Oise Pays de Fr.	
LÉRACHELET	Celine	PNR OPF	
LEBECC	Vincent	Vice-président COYELA-FORET	
MARCHAL	Jean-Michel	Zamorlaye	
PETIAUX	Stephanie	Chaumontel	
FONT	Angélique	CHAMONTEL	
GONÇALVES	GABRIEL	Pontarmé	
SZWEC	Laurent	Police municipale	
FACQ	Jean-Jean	VP	
<u>Visio :</u>			
ROUSSEAU	Cécille	SICGPOV	p/o
CELLERIER	Sabrina	Cage la forêt	p/o
PENNING	Barbara		p/o